



13 janvier
2014

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une session ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 13 janvier 2014 à compter de 19 h en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents Monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

M. Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Mme Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
Mme Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4
M. Francis Côté, conseiller au poste # 5
M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Jacqueline Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

14-01-001 Ouverture de la session (1)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'ouvrir la session à 19 h 00.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-002 Approbation de l'ordre du jour (2)

1. Ouverture de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - [3.1](#) Séances extraordinaires du 16 décembre 2013
4. Correspondance (copie ci-jointe)
 - 4.1 MRC de Rouville
 - [4.1.1](#) Résolutions numéros 13-12-9200, 13-12-9201, 13-12-9202, 13-12-9203 et 13-12-9204 adoptant les quotes-parts applicables pour la municipalité en 2014
 - [4.1.2](#) Promulgation du Règlement numéro 280-13 modifiant le Règlement numéro 253-09 relatif à la répartition des dépenses de la MRC et au paiement des quotes-parts et sa résolution numéro 13-11-9185
 - [4.1.3](#) Présentation du calendrier 2014 des séances ordinaires du conseil
 - [4.1.4](#) Résolution numéro 13-11-9169 concernant les règlements numéros 450-13 et 451-13 de la Municipalité, ceux-ci sont conformes au Schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du règlement de contrôle intérimaire relatif aux éoliennes (réf. voir points 6.6.4 et 6.6.5)
 - 4.2 MMQ – Mutuelle des municipalités du Québec
 - [4.2.1](#) Nous informe de notre part de ristourne pour 2013, 1 423 \$
 - [4.2.2](#) Une nouvelle grille tarifaire à la baisse et nouvelle version de La Mutuelle plus souple, plus généreuse et plus claire
 - [4.2.3](#) Concours « Comme c'est beau chez nous », participer en soumettant une photo mettant en valeur la municipalité. Le prix faire la page couverture du rapport annuel de la MMQ et agrandissement laminé et cartes postales
 - [4.3](#) Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville
 - Résolution numéro 2013-12-258 relativement à l'acceptation de l'entente intermunicipale pour le chemin Saint-François

- [4.4](#) Fondation Collège Santé –Saint-Césaire
- Demande de contribution annuelle pour 2014 à 10 \$ par résident soit 1871 ainsi qu'un montant supplémentaire de 529,46 \$ pour les taxes foncières (2013 – 10 \$ et montant supplémentaire de 611 \$)
- [4.5](#) Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
- La performance de la MRC de Rouville en matière de gestion des matières résiduelles pour 2013 est de 335 560,98 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances
- [4.6](#) OMH de Sainte-Angèle-de-Monnoir
- Résolutions numéros 28-12-13 et 29-12-13 relativement à l'état budgétaire révisé de 2013 de l'OMH
- [4.7](#) Société pour les enfants handicapés du Québec
- Demande d'aide financière pour venir en aide à ces enfants (déc. 2012 – 50 \$)
- [4.8](#) REMME – Réseau des élues municipales de la Montérégie Est
- Formations offertes aux élues « Développer son sens politique » et « Le processus budgétaire d'une municipalité/ville »
- 4.9 Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports
- [4.9.1](#) Invitation à assister à la conférence de presse concernant la Politique nationale de la ruralité 2014-2024 le 17 janvier à Saint-Étienne-de-Beauharnois (copie transmise à M. Michel Picotte)
- [4.9.2](#) Nous invite à organiser une cérémonie symbolique le 21 janvier prochain dans le cadre du jour du Drapeau de fleurdelisé
5. Correspondance (copie et document disponibles sur demande)
- 5.1 FQM – Fédération Québécoise des Municipalités
- M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin a été élu par acclamation au sein du conseil d'administration de la FQM
- 5.2 AGMQ – Association de Géomatique Municipale du Québec
- Invitation pour devenir membre de l'association, coût 105 \$
- 5.3 Eco Entreprises Québec
- Programme d'aide financière pour l'achat d'équipements de récupération dédiés aux aires publiques municipales – Remboursement de 70 % du coût d'achat à concurrence de 840 \$ par unité
- 5.4 Ville d'AMQUI
- Suivi des résolutions municipales sur le projet de transport transfrontalier de déchets radioactifs liquides de l'Ontario en Caroline du Sud
- 5.5 TransCanada PipeLines
- Brochure de sensibilisation pour le public sur la « Sécurité relative aux pipelines »
- 6.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- [6.1.1](#) Approbation des comptes et salaires (voir point 6.1.1)
- 6.1.2 Autorisation à la directrice générale pour assister au Congrès 2014 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 11, 12 et 13 juin 2014 au Centre des Congrès de Québec
- [6.1.3](#) Renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ – Association des directeurs municipaux du Québec, coût 633 \$ plus taxes (2013 – 611 \$) pour le 1^{er} membre et 387 \$ pour le 2^e membre (voir point 6.1.3)
- 6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- [6.2.1](#) Renouvellement du contrat d'entretien et soutien des applications – Licence Première Ligne – Serveur pour le service de sécurité incendie, coût 600 \$ plus taxes (voir point 6.2.1)
- 6.3 TRANSPORT

- 6.4 HYGIÈNE DU MILIEU
- 6.4.5 Avis de motion – Projet de règlement numéro 455-14 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant les 22, 23 et 24 juin 2014
- 6.5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 6.6 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- [6.6.1](#) Rencontre à la CPTAQ, le 29 janvier 2014, relativement à la demande de M. Alain Mailloux et Johanne Larose sur le lot de M. Paul-Hubert Ostiguy (voir point 6.6.1)
- [6.6.1.1](#) Fédération de l'UPA de la Montérégie recommande de refuser la demande précitée (voir point 6.1.1.1)
- [6.6.2](#) Demande d'autorisation à la CPTAQ de Mme Odette Mégré pour l'aliénation, lotissement et utilisation d'une partie du lot 1 713 906 à une fin autre que l'agriculture (voir point 6.6.2)
- [6.6.3](#) Autorisation à madame Pierrette Gendron, responsable du service d'urbanisme, pour assister au Congrès 2014 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec les 1^{er}, 2 et 3 mai 2014 au Manoir Richelieu dans Charlevoix - coût 632,36 \$ + taxes (voir point 6.6.3)
- 6.6.4 Fixer la date de l'assemblée publique de consultation relativement au Règlement numéro 450-13 modifiant le plan d'urbanisme numéro 380-07
- 6.6.5 Fixer la date de l'assemblée publique de consultation relativement au Règlement numéro 451-13 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 381-07
- 6.7 LOISIRS ET CULTURE
- [6.7.1](#) Autorisation pour l'achat de livres et de périodes pour 2014 (voir point 6.7.1)
- 6.8 FRAIS DE FINANCEMENT
7. Affaires commencées
8. Période de questions
9. Documents d'information (copie ci-jointe)
- [9.1](#) Mise en place de câbles de fibre optique par Bell sur des structures aériennes nouvelles et existantes et mise en place d'un autoporteur sur le rang de la Côte-Double et le Camping Domaine du Rêve (voir point 9.1)
10. Documents d'information (copie et document disponibles sur demande) :
- UMQ, Communiqués du 12 au 13 décembre 2013
 - Bien entourer, Infolettre de janvier 2014
11. Offres de services (copie et document disponibles sur demande) :
- 11.1 CALM – Comité d'Alphabétisation Locale de Marieville
- Offre de services en formation de base pour le support, le soutien aux études, etc
- 11.2 Emploi Québec Montérégie
- Offre de formation par une série de capsules sur la gestion des ressources humaines sur le site www.competences-entreprises.net
12. Affaires diverses
13. Clôture de la session

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé et que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-003 Adoption des procès-verbaux (3.1)

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que les procès-verbaux des séances extraordinaires tenues le lundi 16 décembre 2013 soient et sont adoptés tels qu'ils ont été rédigés.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie desdits procès-verbaux a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-004 Don à la Fondation Collège Santé Desjardins (4.4)

Considérant que la *Loi sur les compétences municipales L.R.Q., c. C-47.1*, article 91, 2^e, permet à une municipalité d'accorder une aide pour toute initiative de bien-être de la population;

Considérant qu'en date du 10 décembre 2013, monsieur Luc Forand, président de la *Fondation Collège Santé*, nous informe que notre contribution financière, pour l'année 2014, sera la même qu'en 2013 soit 10 \$ par résident de notre municipalité, totalisant une dépense de 18 710 \$;

Considérant qu'il demande de majorer notre contribution de 529,46 \$ pour payer une partie des taxes foncières pour 2014;

Considérant que la clinique permet aux résidents de Sainte-Angèle-de-Monnoir de bénéficier de l'accessibilité et de la disponibilité de soins de santé;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir verse, pour l'année 2014, à la *Fondation Collège Santé Desjardins* une contribution de dix-neuf mille deux cent trente-neuf dollars et quarante-six cents (19 239,46 \$) et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste comptable 02-590-01-996 du budget 2014.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-005 Aide financière de 50 \$ à la Société pour les enfants handicapés du Québec (4.7)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'accorder, pour 2013, une aide financière de 50 \$ à la Société pour les enfants handicapés du Québec afin d'aider cet organisme à venir en aide à ces enfants et d'engager à cette fin les crédits suffisants pour payer cette dépense (02-190-01-971).

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-006 Approbation des comptes et salaires payés (6.1.1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Listes préliminaires à l'émission des chèques	no. 2014-01-001 :	14 022,30 \$
	no. 2014-01-002 :	1 594,91 \$
	no. 2014-01-003 :	<u>52 486,64 \$</u>
Total des comptes à payer :		68 103,85 \$

SALAIRES PAYÉS		
# PAYE	PÉRIODE	MONTANT
48	<u>24-11-13 au 30-11-13</u>	11 752,16
49	<u>01-12-13 au 07-12-13</u>	8 952,47
50	<u>08-12-13 au 14-12-13</u>	5 986,38
51	<u>15-12-13 au 21-12-13</u>	8 535,44
52	<u>22-12-13 au 28-12-13</u>	10 580,82
01	<u>29-12-13 AU 04-01-14</u>	8 874,63
	<u>TOTAL</u>	54 681,90

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-007 Autorisation pour participer au congrès de l'ADMQ (6.1.2)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'autoriser madame Jacqueline Houle, directrice générale, à assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec inc, qui se tiendra les 11, 12 et 13 juin prochains à Québec;

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-008 Renouvellement de la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour 2014 (6.1.3)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de renouveler pour l'année 2014 la cotisation annuelle de madame Jacqueline Houle, directrice générale, à titre de membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que la prime d'assurances « cautionnement et responsabilité professionnels, frais juridiques en cas de congédiement injustifié et posaction ».

Il est également **résolu** de payer, pour l'année 2014, la cotisation annuelle de Madame Pierrette Gendron, directrice générale adjointe, à titre de 2^{ième} membre de cette association.

Il est **résolu** d'affecter un montant de 1 138,91 \$ à même les crédits disponibles aux postes comptables numéros 02-130-01-494 (912,91\$) et 02-130-01-420 (226 \$) du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-009 Renouvellement du contrat d'entretien et soutien des applications pour le Logiciels Première Ligne pour le service des incendies (6.2.1)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 689,85 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-220-01-414 du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-010 Avis de motion – Règlement numéro 455-14 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant certains jours de l'été 2014 (6.4.5)

Avis de motion est donné par M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, un règlement visant à interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant trois jours consécutifs soit les 22, 23 et 24 juin 2014.

14-01-011 Demande à la CPTAQ de madame Odette Mégré pour aliéner, lotir et utiliser à des fins non agricole une partie du lot 1 713 906 (6.6.2)

Considérant que madame Odette Mégré, le demandeur, demande à la Commission de protection du territoire du Québec pour aliéner, lotir et utiliser à des fins autre que l'agriculture une partie des 1 713 906 du cadastre du Québec et d'une superficie de 121,2 m²;

Considérant que la présente demande vise à régulariser une situation d'empiètement d'un terrain résidentiel sur la terre agricole de la demanderesse et situé à l'arrière lot du terrain utilisé à des fins résidentielles depuis plusieurs années;

Considérant que cette demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation non agricole est conforme à nos règlements d'urbanisme;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir recommande auprès de la CPTAQ la demande de madame Odette Mégré pour aliéner, lotir et utiliser à une fin résidentielle une partie du lot 1 713 906 du cadastre du Québec, d'une superficie de 121,2 mètres carrés, et ce, sans soustraire ce lot à l'application des règlements municipaux.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-012 Autorisation à la responsable du service d'urbanisme pour participer au congrès de la COMBEQ (6.6.3)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'autoriser madame Pierrette Gendron, responsable du service d'urbanisme, à assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu du 1^{er} au 3 mai 2014, au Fairmont Le Manoir Richelieu dans Charlevoix.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription de 632,36 \$ et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Monsieur Claude Gingras, conseiller au poste # 4, déclare qu'il possède des intérêts pécuniaires à titre d'actionnaire du Camping Domaine du Rêve inc et s'abstient de participer à la délibération du conseil sur les points 6.6.4 et 6.6.5.

14-01-013 Fixer l'assemblée publique de consultation relativement aux Règlements numéros 450-13 et 451-13 modifiant le plan d'urbanisme numéro 380-07 et 381-07 (6.6.4 et 6.6.5)

Il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, et **résolu** que l'assemblée publique de consultation servant à expliquer et à entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les projets de règlements intitulés « Règlement numéro 450-13 modifiant le plan d'urbanisme numéro 380-07 » et « Règlement numéro 451-13 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 381-07 » est fixée au lundi 3 mars 2014 à 18 h 45.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-01-014

Autorisation pour l'achat de livres et pour le renouvellement de notre abonnement aux périodiques pour la bibliothèque municipale « L'Antre du Savoir » (6.7.1)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'autoriser l'achat de livres pour la bibliothèque aux conditions suivantes, à savoir : 1 500 \$ en janvier, 1 500 \$ en mai, 1 500 \$ en septembre et le reste en décembre et d'affecter un montant de 6 500 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 1-02-702-30-671 du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Il est également **résolu** d'autoriser de renouveler nos abonnements pour les périodiques, d'affecter un montant de 460 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-702-30-494 du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Période de questions (8)

Quelques personnes sont présentes lors de la période de questions prévue à cette fin.

14-01-015

Clôture de la session (13)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que la session soit et est clôturée à 20 h 00.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

le maire

la directrice générale et secrétaire-trésorière